



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

N° Spécial

29 novembre 2023

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 29 novembre 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ	Page
DCL/BRGE n° 2023-124	03.11.2023	Arrêté modifiant l'arrêté préfectoral n° 2023-114 du 6 juillet 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Saint-Cloud	3

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2023-124 du 3 novembre 2023 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2023-114 du 6 juillet 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Saint-Cloud

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L.19 ;

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du

1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet des Hauts-de-Seine – M. HOTTIAUX (Laurent) ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2023-114 en date du 6 juillet 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Saint-Cloud ;

Vu l'instruction du Ministre de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu le courriel par lequel le maire de Saint-Cloud sollicite la modification de l'orthographe du nom de l'un des membres nommé pour la commission de contrôle de sa commune ;

Considérant que rien ne s'oppose à la modification sollicitée ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2023-114 en date du 6 juillet 2023 est modifié comme suit :

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	
Titulaires		Titulaire		Titulaire	
1	Mme GUEZENEK Mireille	1	M. BOSCHE Pierre	1	M. BRUNSCHVICG Xavier
2	M. VEILLEROT Jean-Jacques				
3	Mme MOUTON-VEILLÉ Nathalie				
Suppléants		Suppléant		Suppléant	
4	Mme SAGROUN Edith	2	Mme GREVELINK Catherine	2	M. MONTET Alain
5	Mme RECHAIN Virginie				
6	Mme MICHOUDET Diane				

Article 2 :

Le reste des articles de l'arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2023-114 en date du 6 juillet 2023 demeure inchangé.

Article 3 :

Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, le maire de la commune de Saint Cloud, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Signé

Pascal GAUCI

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>